

Cérémonie des vœux
REMILLY-LES-MARAIS
samedi 27 janvier 2024 à 11H30

Bonjour et bienvenue à tous.

Nous sommes honorés et heureux d'accueillir aujourd'hui à Remilly-les-Marais :

- Philippe qui est ici chez lui et que tout le monde connaît !
- Florence Mazier conseillère régionale, Vice-présidente de Saint-Lô Agglo et maire de le Désert
- Adèle Hommet conseillère départementale et maire-adjoint de Marigny le Lozon
- Fabrice Lemazurier, Président de Saint-Lô Agglo et maire de Marigny le Lozon
- Charly Varin, Président de l'association des maires de la Manche, Président de Villedieu Intercom et maire de Percy-en-Normandie
- David Camus conseiller aux décideurs locaux de la trésorerie de Saint-Lô
- Le major Kévin Ponsard
- L'adjudant Damien Pinchon
- Bélinda Lecocq directrice de l'école de l'oseraie
- L'ensemble de mes collègues maires ici présents.

Tous engagés au service des autres.

J'ai un profond respect pour ceux qui acceptent, aux dépens de leur vie personnelle, de s'engager à autant de postes aussi difficiles et chronophages et qui s'y investissent, à portée de contestation ou d'articles polémiques.

Je tiens à témoigner de leurs qualités d'écoute et de leur souci de nous aider tous : je l'ai expérimenté avec chacun d'entre vous ici cités.

Je dois excuser :

- M. Philippe Bas, sénateur de la Manche
- Mme Nicolle Godard conseillère départementale et maire de Saint Jean de Daye
- M. Denis Letan Directeur du parc des Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Benoît Fidelin Président du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin
- Le Père Léonard
- M. Romain Poisson entreprise TP Poisson
- M. et Mme Benoît et Sylvie Allix du Mesnil Vigot
- M. et Mme Bernard et Françoise Tourainne de Remilly sur Lozon
- Nicolas empêché ce samedi
- M. Emile Guillon du CCAS

Avec le bulletin municipal (il en reste quelques exemplaires disponibles) que tous les habitants ont reçu dans leur boîte aux lettres, nous avons essayé de vous informer de la façon la plus exhaustive possible de la vie de notre commune nouvelle pour l'année 2023.

Afin de ne pas trop vous ennuyer, je reprendrai seulement quelques points qui sont d'actualités.

- Le plan d'adressage (travail de Pierrette et Claire) est abouti et n'a surtout concerné que Remilly sur Lozon et Le Mesnil Vigot (le numérué aux Champs de Losque étant récent, a déjà pris en compte toutes ces modifications). Il s'agit d'être le plus efficace possible pour les services de secours et de livraisons et d'éviter les ambiguïtés d'adresses.
- Information aussi d'actualité concernant la fibre : Depuis le 06 janvier, la commercialisation est ouverte pour Remilly sur Lozon (hors bourg qui est déjà fait). Les Champs de Losque est en cours (pas encore de commercialisation et pourtant déjà vu des démarcheurs). Orange donnera des informations à la salle communale Place des Laurisiens, le mercredi 7 février de 10h à 18h. Le Mesnil Vigot : la commercialisation est prévue seulement le deuxième semestre 2025. Le maire n'y est pour rien !

- J'ai presque pris un abonnement pour convocation à la CDPENAF (**C**ommission **D**épartementale de **P**réservation des **E**spaces **N**aturels **A**gricoles et **F**orestiers), trois dans le dernier mois !
C'est chaque fois « un examen de passage » à la DDTM (**D**irection **D**épartementale des **T**erritoires et de la **M**er) pour défendre les dossiers sensibles concernant la commune et ses habitants :
 - Deux fois pour le même dossier (là il y a de l'abus) concernant le certificat d'urbanisme puis le permis de construire (un laboratoire de miellerie aux Champs de Losque 300 ruches)
 - Une fois pour réactualiser un permis de construire pour un particulier à Remilly sur Lozon et deux terrains pour la commune de Remilly sur Lozon.

Je suis très fière de vous dire que j'ai réussi les trois examens de passage et à l'heure actuelle, « ce n'est pas facile avec la zéro artificialisation nette en perspective ».

- Invitation de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour nous informer des problèmes démographiques au niveau des écoles. Des généralités pour le moment.

Les projets :

- Le projet Proxi : nous mobilise de façon conséquente :
 - Evaluation des domaines la semaine prochaine
 - Trouver un maître d'œuvre compétent
 - Rechercher des financements

Si le projet n'a pas un caractère d'urgence, il s'agit de sécuriser à longue échéance la population de Remilly-les-Marais en assurant la pérennisation d'un multi commerce.

- De même que nous nous mobilisons aussi pour les travaux à la salle des fêtes du Mesnil Vigot
- « Ekosentia » un projet de valorisation des chemins ruraux de nos 3 communes déléguées est en cours. 15 km ont déjà été diagnostiqués, des zones à enjeux ont été repérées qui bénéficieront de travaux de restauration et de proposition de regarnissage des haies. Certains propriétaires dont les parcelles jouxtent ces chemins seront contactés très prochainement par la mairie.
- Des haies bocagères vont être prochainement plantées en amont de l'école de l'Oseraie afin d'envisager l'absorption des précipitations qui imbibent trop généreusement ce terrain (totale prise en charge financière par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Agglo)
- 50 m de haie bocagère au-dessus du parking des maternelle sont aussi envisagés à des fins pédagogiques en y associant les enfants de l'école. (Financé à 100 % dans le cadre du projet de Sensibilis'haie de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et FNC (Fédération Nationale des Chasseurs)
- Des travaux substantiels sont prévus et imminents au niveau de la voirie tout en tenant compte de nos exigences financières.

Citations :

- ✓ Je dois accompagner Géraldine (4^{ème} adjointe) ce prochain jeudi pour recevoir la reconduction de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ». Il s'agit de l'investissement motivé et exclusif de Géraldine : merci pour Remilly-les-Marais.
- ✓ Lucianne de l'agence postale vient d'être félicitée. Elle arrive la première du secteur de Coutances pour l'identification des clients sur l'année 2023.

- ✓ Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus et du personnel de la mairie avec mention spéciale à Claire, Pierre, Pierrette qui sont constamment sur le pont. Merci également à Antoine, Géraldine, Nicole, Lucianne, Nathalie, Nicolas, Jean-Luc, le personnel du SRPI pour leur investissement à mes côtés.

Saluons enfin le dynamisme de toutes les associations, des entreprises, des artisans, des agriculteurs, des commerçants, des paramédicaux et des enseignants.

Quelques rappels :

- 1) Pensez à vous inscrire le plus vite possible en mairie pour la proposition du 80 -ème.
 - 2) Vous trouverez des imprimés pour participer ce Week-end au comptage des oiseaux du jardin.
 - 3) Les élections européennes se dérouleront le 09 juin 2024 : pour les nouveaux arrivants, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune.
- Assumons avec lucidité et dignité les difficultés de notre époque :
 - Le réchauffement climatique
 - La violence devenue le mode d'expression le plus fréquent.
 - Souvenons-nous que l'adversité rend aux hommes les vertus que la prospérité leur enlève.

Et que l'année 2024 soit la plus douce possible pour chacun d'entre vous !

Marie-Josèphe BAUGÉ

Maire

